



Conseil économique et social

Distr. limitée
24 juin 2014
Français
Original : anglais

Comité du programme et de la coordination

Cinquante-quatrième session

2-27 juin 2014

Point 7 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquante-quatrième session

Projet de rapport

Rapporteur : M. Hiroshi Onuma (Japon)

Additif

Projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017

[Point 3 b)]

Programme 5

Utilisations pacifiques de l'espace

1. À sa 18^e séance, le 12 juin 2014, le Comité du programme et de la coordination a examiné le programme 5 (Utilisations pacifiques de l'espace) du projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017 [[A/69/6 \(Prog. 5\)](#)].
2. Le Représentant du Secrétaire général a présenté le programme et répondu aux questions posées lors de son examen par le Comité.

Débat

3. On s'est félicité de la concision et de la présentation rationnelle du document, ainsi que des efforts déployés par le Bureau des affaires spatiales pour harmoniser les calendriers du Comité du programme et de la coordination et du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, de façon que les résultats de l'examen du cadre stratégique réalisé par ce dernier soient mis à la disposition du Comité du programme et de la coordination durant l'examen du programme.

4. Les délégations se sont dites favorables au programme, notamment dans la mesure où il contribuait pour beaucoup à aider les pays en développement à mobiliser les sciences et les techniques spatiales en faveur du développement économique, social et scientifique, et ont souligné qu'il était nécessaire de le



renforcer. Certaines ont demandé des éclaircissements sur les difficultés rencontrées sur le plan des ressources financières et humaines, évoquées dans le rapport du Secrétaire général sur l'exécution des programmes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 2012-2013 (A/69/144), et sur leurs incidences sur la stratégie prévue pour l'exercice biennal 2016-2017. Elles ont souligné, dans ce cadre, qu'il était nécessaire de doter le Bureau des affaires spatiales de ressources humaines et financières plus importantes afin de lui permettre de s'acquitter efficacement de son mandat. On s'est interrogé sur la diminution des contributions volontaires en espèces et en nature et son incidence sur le Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER).

5. Des éclaircissements ont été demandés sur les problèmes liés à la conclusion d'accords juridiques avec les pays hôtes et sur la question de savoir si des accords juridiques avaient été conclus avec des pays en développement ou de multiples entités au cours de la cinquante-septième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

6. On a demandé des précisions sur le type d'entités internationales dont il était question dans la partie « Objectif de l'Organisation ». En ce qui concerne l'indicateur de succès b) i), des précisions ont été demandées sur le nombre de pays qui bénéficieraient d'une formation, notamment sur le type de formation dispensé.

7. Des questions ont été posées au sujet de l'appui que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique apportait à ses nouveaux membres.

Conclusions et recommandations

8. **Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'approuver le descriptif du programme 5 (Utilisations pacifiques de l'espace) du projet de cadre stratégique pour période 2016-2017, sous réserve des modifications ci-après :**

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Dans l'énoncé de la réalisation escomptée b), ajouter « , notamment des pays en développement et des pays en transition » après le mot « pays ».

Indicateurs de succès

Dans l'énoncé de l'indicateur de succès b) i), ajouter « , en particulier de pays en développement » après le mot « pays ».

Dans l'énoncé de l'indicateur de succès b) ii), ajouter « , en particulier de pays en développement » après le mot « pays ».

Dans l'énoncé de l'indicateur de succès d) i), ajouter « , en particulier de pays en développement » après le mot « pays ».